

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e) désire adhérer à
L'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau (AFPTN)

Prénom..... **Nom**

H ou F **Date de naissance :**

Nom Entreprise ou Association

Autre activité

Adresse.....

.....

Téléphone..... **e-mail**.....

Je verse 20 euros représentant ma cotisation annuelle à partir de l'AG.
Paiement **chèque** à l'ordre de « Association Française des Professeurs de
Technique Nadeau » ou par virement sur le compte : IBAN FR76 1120
6201 5500 5323 8461 393 BIC : AGRIFRPP812.

Envoyer le règlement à Irène Bernard, 6 rue Louis Ploton 45400 Fleury-les-
Aubrais.

Banque Chèque n°

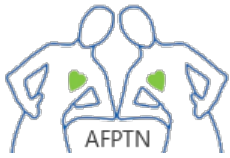
Fait à, **le** **Signature**

Fournir :

Pour tous les adhérents : la charte éthique datée et signée, et la copie du
diplôme.

Renouvellement

Année	Cotisation	Modifications éventuelles	Date et Signature
20....			
20....			
20....			



Charte Éthique de l'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau

Article 0 : Raison d'être de l'association

Convaincus que la Technique Nadeau est une pratique bénéfique sur les plans physique et psychique, qui a beaucoup d'avantages et s'adresse à tous, des enfants aux personnes âgées, les membres ont le désir légitime de faire connaître et partager cette méthode au plus grand nombre.

À cet effet, la charte comprend un ensemble de dispositions sur lesquelles les membres de l'association s'engagent :

Éthique (déf. Larousse) : « ensemble de principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un »

Article 1 : Valeurs de l'association

L'association de par sa raison d'être attend de ses membres les principes moraux suivants :

- Honnêteté – Intégrité.
- Confidentialité – Discrétion – Confiance – Désintéressement.
- Responsabilité – Engagement – Discernement – Objectivité – Conscience.
- Neutralité politique et religieuse.

Article 2 : Champ d'application de la Charte

L'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau propose à ses membres plusieurs missions afin de développer la Technique Nadeau au grand public :

- Fédérer les professeurs de Technique Nadeau enseignant en France,
- Faire respecter l'esprit initial de la méthode créée par Henri Nadeau et Colette Maher au Québec et développée en France par Monique Filleau,
- Organiser des formations continues, des stages, des événements, des rencontres,
- Diffuser des informations et partager des outils pour enrichir les compétences et les expériences de chaque membre. (communication, internet, articles, conférences, ateliers...).

Article 3 : Protection des données

Est soumise à autorisation du bureau ou au minimum du Président et du Secrétaire, l'utilisation pour le compte personnel d'un adhérent :

- de la base de données de l'association regroupant les données personnelles des membres, anciens membres et de toute personne en lien avec les actions et la vie de l'association,
- des moyens matériels, informatiques, et support internet de l'association.

Tout manquement à ces principes peut entraîner la radiation du membre.

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du contenu de la présente charte, être d'accord avec ce contenu et m'engage sur l'honneur à en respecter les dispositions.

Fait à Le

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

Pour l'Association Française des Professeurs de Technique Nadeau
La Présidente
Véronique Chevallier

